

Rapport sur le plan de réalisation de l'ÉES

Méthodologie

Février 2012

Table des matières

- Le type d'évaluation environnementale (ÉES ou ÉIE)
- Les scénarios sous étude
- L'évaluation économique
- La période sous étude
- Le référencement et les détails
- Les consultations publiques
- Le suivi post-EES

Le type d'évaluation environnementale

- La définition de l'OCDE d'une étude environnementale stratégique (ÉES)
- La définition de l'OCDE d'une étude d'impact environnemental
- L'ÉES sur les gaz de schiste est-elle une véritable ÉES?

ÉES (OCDE)	ÉIE (OCDE)	ÉES sur les gaz de schiste (notre analyse)
S'applique aux politiques, plans et programmes dans une perspective stratégique large et à long terme.	S'applique à des projets spécifiques et à relativement court terme (cycle de vie) et à leurs spécifications.	Le type de politiques, plans et programmes qui pourraient être touchés par l'ÉES ne sont pas définis dans le plan de réalisation; par ailleurs, le cycle de vie du projet - pris de façon unique ou cumulative, ne semble pas être étudié. Ni ÉES, ni ÉIE.
Intervient en principe à un stade précoce de la planification stratégique	Intervient à un stade précoce de la planification du projet après que les paramètres de celui-ci ont été établis.	L'ensemble des permis ont déjà été accordés. Il ne s'agit donc pas d'un stade précoce. Ni ÉES ni ÉIE.
Couvre un large éventail de scénarios de rechange.	Couvre un éventail limité de solutions alternatives.	ÉIE.
Conduite de façon indépendante vis-à-vis de tout promoteur de projet.	Généralement préparée et/ou financée par les promoteurs du projet.	Préparée en collaboration avec l'industrie et financée par le gouvernement. Davantage une ÉIE qu'une ÉES.

<p>N'est pas nécessairement étayée formellement par des documents.</p>	<p>Donne obligatoirement lieu à la rédaction d'un document EIE dont la présentation et le contenu sont prescrits à l'avance. Ce document sert d'outil de référence.</p>	<p>Ne semble pas s'appliquer.</p>
<p>Met l'accent sur la réalisation d'objectifs environnementaux, sociaux et économiques équilibrés dans les politiques, plans et programmes. Donne lieu à l'identification des résultants de développement au niveau macroéconomique.</p>	<p>Met l'accent sur l'atténuation des effets environnementaux et sociaux d'un projet déterminé, mais avec identification de quelques options envisageables au niveau du projet, de dispositifs compensatoires, etc.</p>	<p>Définitivement une ÉIE.</p>
<p>De par sa nature, prend en considération les impacts cumulés.</p>	<p>Implique un examen restreint des impacts cumulés, se limitant souvent aux différentes phases du projet considéré. Ne couvre ni les installations d'envergure régionale, ni les projets multiples.</p>	<p>ÉIE</p>

Axée sur la décision concernant les implications des politiques, plans et programmes pour les décisions futures à un niveau inférieur.

Axée sur l'autorisation du projet, et n'exerçant que rarement une rétroaction sur les politiques, plans ou programmes.

Impossible de savoir actuellement l'impact de l'ÉES sur la décision concernant les implications des politiques, plans et programmes. Axée actuellement sur l'autorisation des projets.

Processus itératif à plusieurs étapes avec boucles de rétroaction.

Processus linéaire bien défini comportant un commencement et une fin clairement établis (s'étendant par exemple de la réalisation de l'étude de faisabilité à l'approbation du projet).

Processus linéaire avec consultations publiques sans besoin de consulter l'industrie puisque celle-ci contribue directement dans le comité.

Constats sur l'ÉES et l'ÉIE

Telle que proposée, l'ÉES sur les gaz de schiste s'apparente d'avantage à une étude d'impact environnemental plutôt qu'une étude environnementale stratégique en soi, bien qu'elle en ait certaines composantes.

Questions au comité de l'ÉES:

- Pourquoi ne pas avoir respecté la structure et la méthodologie de l'ÉES selon un modèle tel que l'OCDE?
- À la lumière de l'analyse comparative entre le modèle de l'ÉES de l'OCDE et celle de l'ÉES sur les gaz de schiste, le comité de l'ÉES peut-il expliquer les différences?

Les prochaines diapositives font état d'éléments manquants dans le plan de réalisation de l'ÉES:

- Que manque-t-il dans le plan actuel de l'ÉES?
- Qu'est-ce que l'AQLPA recommande?

Autres scénarios d'étude

Proposition actuelle de l'ÉES:

Il n'y a pas assez d'emphasis sur l'analyse de l'alternative énergétique et l'hypothèse de non-développement, deux aspects qui devraient être considérés comme aussi pertinents que l'analyse du développement.

Recommandation de l'AQLPA:

L'alternative énergétique et l'hypothèse de non-développement doivent être développées au préalable.

Période étudiée

Proposition actuelle de l'ÉES : 25 ans

Il s'agit d'une analyse qui considère le moyen terme pour les impacts environnementaux, sociaux et économiques. Il faut considérer les impacts à long terme d'une telle industrie.

Recommandation:100 ans

Le comité de l'ÉES doit considérer les impacts à long terme.

Référencement et détails

Proposition actuelle de l'ÉES:

Les références et détails pertinents sont manquants en plusieurs endroits du plan de réalisation, ce qui rend difficile l'examen des pairs et nuit à la crédibilité du comité.

Recommandation de l'AQLPA:

Inclure des références et détails pertinents.

Consultations publiques

Proposition actuelle de l'ÉES:

- Lors des consultations publiques, les gens se sont sentis négligés et exclus du processus.
- Le plan de l'ÉES n'explique pas comment celui-ci entend augmenter la participation citoyenne.
- Les verbatims ne sont pas disponibles, comme c'est le cas pour le mandat du BAPE, par exemple.
- Les documents des personnes et groupes participants aux consultations publiques ne sont pas publiés sur le site de l'ÉES.

Recommandations de l'AQLPA:

- Préciser la façon dont le comité entend accroître la participation citoyenne.
- Publier les verbatim des consultations publiques et les mémoires des personnes et groupes participants à la consultation publique.

Évaluation économique (1/2)

Proposition actuelle de l'ÉES:

Selon le plan de réalisation de l'ÉES, l'évaluation économique de l'industrie des gaz de schiste sera basée sur *"l'analyse de divers scénarios de consommation de gaz naturel sur un horizon de 25 ans en tenant compte des paramètres économiques et sociopolitiques pertinents."* (p. 73) Le plan mentionne qu'une analyse coût-bénéfice sera réalisée, sans qu'il y ait de précisions sur l'intégration des externalités.

Évaluation économique (2/2)

- *L'économie du Québec et de ses régions doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement. (MDDEP, 2012).*
 - *OMS: "Une analyse intégrée des impacts environnementaux et sanitaires peut faire ressortir les coûts cachés et les bénéfices d'options des politiques, de même que les synergies et les économies d'échelle qui peuvent être réalisées par des politiques complémentaires qui respectent le développement durable. (OMS, 2012, traduction libre)*
-

Recommandation de l'AQLPA:

L'AQLPA demande une évaluation à long terme des impacts environnementaux, sociaux et environnementaux de l'industrie des gaz de schiste. L'AQLPA demande aussi une évaluation précise des questions économiques ainsi qu'un échéancier dans le prochain rapport de l'ÉES

Suivi post-EES

Proposition actuelle de l'ÉES:

Aucune information n'est disponible sur le suivi de l'ÉES pour la mise en oeuvre des résultats.

Recommandation de l'AQLPA:

Le suivi au rapport final est l'une des composantes essentielle de l'ÉES, selon l'OCDE (2006). Cette section doit être ajoutée au rapport.

Références

- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), 2012, The Principles of Sustainable development, available at http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/principes_en.htm. [Accessed Jan. 2012]
- OECD, 2006, L'évaluation Environnementale Stratégique : GUIDE DE BONNES PRATIQUES DANS LE DOMAINE DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT. 178pp.
- WHO, 2012, Economic Assessment. <http://www.who.int/heli/economics/en/> [Consulté en jan 2012]

Pour plus d'informations, consultez le
rapport de l'AQLPA sur son site:

www.aqlpa.com